

CHARTRE de l'association RIM, Relais Instruction éducation Maroc

Préambule :

Notre conception de la contribution à l'instruction et à l'éducation au Maroc, en tant que relais en France du mouvement de la *société civile* au Maroc, est basée sur une vision globale pour une société juste et équitable. Il ne peut y avoir de développement sans démocratie respectueuse des droits humains. L'un de ces premiers droits est celui à l'éducation et à l'accès au savoir. Notre contribution en tant qu'association Relais *agissant pour le développement solidaire*, s'inscrit dans le cadre de la déclaration universelle des droits de l'homme (article 26) et de la convention relative aux droits de l'enfant (article 28).

Dans ce cadre, notre association se veut apporter une contribution pour permettre aussi bien aux enfants qu'aux adultes **l'accès au savoir**, à l'éducation, à l'innovation, et à l'ouverture culturelle, dans un esprit de tolérance, excluant tout fanatisme qu'il soit religieux ou idéologique. Ainsi, notre travail se situe dans une perspective de lutte contre la déscolarisation, l'analphabétisme, l'échec scolaire.

Cette éducation pour tous repose sur un **principe fondamental, celui de l'égalité des chances**. Les graves discriminations actuelles de la société marocaine (déséquilibres villes / campagnes, faible taux de scolarisation des filles ...) nécessitent une mobilisation de toutes les énergies contre les inégalités de notre société. C'est l'accès à l'éducation et au savoir pour tous sans discrimination qui est prioritaire.

L'intervention s'appuiera sur les besoins exprimés sur le terrain par des **partenaires locaux** à même de cibler les actions prioritaires, donc de donner une efficacité maximale à notre intervention.

Dans son action de soutien aux initiatives de terrain, l'association vise à inscrire les projets **dans la durée**, avec des **populations qui s'impliquent effectivement** dans la réussite des programmes.

Notre action s'effectuera en partenariat avec les organismes Gouvernementaux ou les ONG œuvrant dans ce domaine, et ce dans le respect de l'autonomie de chaque partenaire. L'association RIM œuvre dans le cadre d'un réseau de concertation, d'échange d'information, de formation et de partenariat.

Les membres signataires de la présente Charte s'engagent à œuvrer dans un esprit d'ouverture, de tolérance, d'intégrité morale, d'efficacité, pour la réalisation des objectifs énoncés dans le préambule de la présente charte.